

ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Violences commises à Paris par un groupe d'extrême droite Question au Gouvernement n° 413

Texte de la question

VIOLENCES COMMISES À PARIS PAR UN GROUPE D'EXTRÊME DROITE

Mme la présidente. La parole est à M. Raphaël Arnault.

- M. Raphaël Arnault . M. Retailleau, ministre de l'intérieur,...
- M. Patrick Hetzel . Ministre d'État!
- M. Raphaël Arnault l'homme qui tweete plus vite que son ombre, est tout à coup bien silencieux.

Mme Virginie Duby-Muller . De la part d'un fiché S!

M. Raphaël Arnault. La semaine dernière a été rythmée par les révélations de saluts nazis au sein de nos universités, notamment de certains militants de l'UNI, syndicat défendu en chœur par la droite et l'extrême droite à l'Assemblée nationale. (Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.)

Mme Hanane Mansouri . C'est faux !

M. Raphaël Arnault. Alors que des accusations diffamatoires d'antisémitisme s'abattent sur le mouvement étudiant qui soutient la Palestine, nous étions bien seuls à dénoncer ces insultes racistes, antisémites et islamophobes. (Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP et sur quelques bancs du groupe GDR. - M. Vincent Jeanbrun s'exclame.)

Mais plus grave encore, ce dimanche, une trentaine de fascistes ont attaqué violemment l'association culturelle des travailleurs immigrés de Turquie lors de la diffusion d'un film sur le fascisme.

- M. Hervé de Lépinau . Et La Jeune garde ? Fiché S!
- **M. Raphaël Arnault**. Après avoir laissé pour mort un jeune militant de la CGT, ils sont repartis en criant : « Paris est nazi ! », comme une signature qui nous rappelle le monde dans lequel les puissants tentent de nous entraîner. Comment ne pourraient-ils pas se sentir légitimes lorsque des médias et des responsables politiques tentent de justifier les saluts nazis d'Elon Musk ? (Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.)

Après l'attentat commis par un suprémaciste blanc, qui avait fait trois victimes kurdes dans le même quartier de Paris, votre prédécesseur, M. Darmanin, avait fait la promesse de protéger ceux et celles qui avaient combattu et repoussé Daech.

Si notre confiance en ce gouvernement est proche de zéro, là, on touche le fond! Pas une seule déclaration de votre part: après l'absence de réaction – volontaire – lors du meurtre à l'arme à feu du rugbyman Martin Aramburu, après l'abandon du maire de Saint-Brévin dont le domicile avait été incendié, nous connaissons trop bien l'histoire pour ne pas craindre la pente dangereuse sur laquelle la Macronie s'est engagée. (Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NFP et EcoS ainsi que sur quelques bancs du groupe SOC.)

Au slogan « Paris est nazi! », nous répondons « Paris est antifasciste! » et appelons à la mobilisation générale le samedi 22 mars, contre l'extrême droite et votre gouvernement qui lui ouvre la voie! (Mêmes mouvements.)

Plusieurs députés du groupe RN. Allez, ça suffit!

Mme Hanane Mansouri . On a compris!

M. Raphaël Arnault. Monsieur Retailleau, vous osez pointer la responsabilité de la gauche mais sachez que nous sommes les héritiers de Missak Manouchian, et que nous nous tenons ici, devant la représentation nationale, fiers et dignes, de notre histoire et de nos combats... (Le temps de parole étant écoulé, la présidente coupe le micro de l'orateur. - Les députés du groupe LFI-NFP et M. Steevy Gustave se lèvent pour applaudir ce dernier. - Applaudissements sur quelques bancs des groupes SOC et EcoS. - Exclamations sur les bancs du groupe RN.)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Bruno Retailleau, *ministre d'État, ministre de l'intérieur*. La République et ses représentants – préfets et forces de l'ordre – sont intraitables avec ceux qui propagent la violence. *(Protestations sur les bancs du groupe LFI-NFP.)* Vous avez cité certains faits : les individus ont été interpellés.

Mme Mathilde Panot . Vont-ils être condamnés ?

M. Bruno Retailleau, *ministre d'État*. Sachez que je n'ai aucune leçon à recevoir de quelqu'un qui a traité les membres des forces de l'ordre d'assassins en Nouvelle-Calédonie (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes RN, EPR, DR, Dem, HOR, LIOT et UDR*), qui les a accusées d'assassiner des Kanaks, et qui a accusé les forces de sécurité intérieure d'être les enfants de Pétain, après avoir été porte-parole de La Jeune garde. (Protestations sur les bancs du groupe LFI-NFP.)

M. Raphaël Arnault. N'importe quoi! Ça n'a rien à voir!

Mme Anaïs Belouassa-Cherifi . Répondez à la question !

M. Bruno Retailleau, *ministre d'État*. Plusieurs plaintes ont été déposées. Je le répète, nous ferons preuve de la plus grande fermeté avec quiconque – d'extrême droite ou d'ultra gauche – commettra des crimes et des délits.

Mme Sarah Legrain . Là, on parle de racisme !

M. Bruno Retailleau, ministre d'État . Notre main ne tremblera pas. (Applaudissements sur les bancs du groupe HOR. - Protestations sur les bancs du groupe LFI-NFP. - Mmes Danielle Simonnet et Sandrine Rousseau s'exclament.)

Données clés

Auteur : M. Raphaël Arnault

Circonscription: Vaucluse (1re circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/questions/QANR5L17QG413

Numéro de la question : 413

Rubrique: Justice

Ministère interrogé : Intérieur Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 février 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 février 2025